Contrat imaginé par Zenioo, géré par Génération et assuré par Groupe Prévoir



Avec Zen Santé Équilibre, choisissez votre socle de base parmi les 6 formules responsables de 125 % à 250 % de la BRSS et bénéficiez automatiquement de bonus fidélité dès la 2ème année.

Exemple de bonus fidélité sur le poste « Hospitalisation », la garantie Honoraires OPTAM ou OPTAM-CO prévoit avec la formule 2 :

- → 125 % en 1ère année
- → 135 % en 2<sup>ème</sup> année
- → 150 % en 3<sup>ème</sup> année et plus

	Formule 2	Formule 3	Formule 3 Renforcée	Formule 4	Formule 5	Formule 6
HOSPITALISATION (1) AVEC GROUPE PRÉVOIR						
Honoraires OPTAM ou OPTAM-CO						
➡ En 1 <sup>ère</sup> année	125 %	150 %	150 %	175 %	200 %	250 %
→ En 2 <sup>ème</sup> année	135 %	160 %	160 %	185 %	210 %	260 %
→ En 3 <sup>ème</sup> année et +	150 %	175 %	175 %	200 %	225 %	275 %
Honoraires hors OPTAM ou OPTAM-CO	100 %	125 %	125 %	150 %	175 %	200 %
Forfait journalier hospitalier - Durée illimitée		Remboursement intégral				
Frais de séjour :      Secteur conventionné     Secteur non conventionné	Remboursement intégral 100 %					
Forfait patient urgence	100 %					
Chambre particulière : Montant forfaitaire par journée. Hors psychiatrie et ambulatoire - Limitée à 40 jours pour les soins de suite et de rééducation	-	-	45 €	45€	60 €	70 €
Transport du malade	100 %					
	L'ASSISTAN	ICE AVEC FILA	SSISTANCE			
En cas d'immobilisation au domicile supérieur à 5 jours	Maximum 10 heures réparties pendant la période d'immobilisation.					
Livraison de médicaments	<ul> <li>Avance du coût des médicaments</li> <li>Prise en charge des frais de livraison</li> </ul>					

Contrat imaginé par Zenioo, géré par Génération et assuré par Groupe Prévoir



	Formule 2	Formule 3	Formule 3 Renforcée	Formule 4	Formule 5	Formule 6
SOINS COURANTS AVEC GROUPE PRÉVOIR						
Honoraires médicaux OPTAM ou OPTAM-CO: Médecins généralistes et spécialistes, radiologie, imagerie, échographie, actes de spécialité et actes techniques médicaux (ATM)						
→ En 1 <sup>ère</sup> année	100 %	100 %	125 %	125 %	150 %	200 %
→ En 2 <sup>ème</sup> année	100 %	100 %	135 %	135 %	160 %	210 %
→ En 3 <sup>ème</sup> année et +	125 %	125 %	150 %	150 %	175 %	225 %
Honoraires médiaux hors OPTAM ou OPTAM-CO: Médecins généralistes et spécialistes, radiologie, imagerie, échographie, actes de spécialité et actes techniques médicaux (ATM)	100 %	100 %	105 %	105 %	125 %	150 %
Hospitalisation à domicile	100 %					
Honoraires paramédicaux	100 %	100 %	125 %	125 %	125 %	150 %
Analyses et examens de laboratoire	100 %	100 %	125 %	125 %	125 %	150 %
Psychologues remboursés - MonPsy	100 %					
Médicaments remboursés par la Sécurité sociale	100 %					
Matériel médical remboursé par la Sécurité sociale : Prothèses orthopédiques, prothèses capillaires, gros et petit appareillage (bas de contention, semelles orthopédiques, orthèses, prothèse capillaire)	100 %	100 %	125 %	125 %	150 %	175 %
L'ASSISTANCE AVEC FILASSISTANCE						
Téléconsultation illimitée	Illimitée, dispensée par des médecins inscrits à l'ordre national des médecins, pour un diagnostic avec ordonnance ou un conseil ou un second avis médical.					
Accompagnement pathologies chroniques	Service d'informations sur les pathologies (Parkinson, Alzheimer, SIDA, allergies, etc.) animé par des médecins pour répondre à toute question de nature médicale, notamment dans les domaines suivants: traitements et conséquences, évolution de la maladie, risque de transmission génétique, risque de contagion pour l'entourage.					

Contrat imaginé par Zenioo, géré par Génération et assuré par Groupe Prévoir



	Formule 2	Formule 3	Formule 3 Renforcée	Formule 4	Formule 5	Formule 6
PRÉV	ENTION & BIE	N-ÊTRE AVEC	GROUPE PRÉ	/OIR	-	_
Forfait prévention : Ensemble des actes de prévention prévus dans le cadre de la réglementation des contrats responsables			50 €	:/an		
Consultations non remboursées par la Sécurité sociale - Médecine naturelle : Ostéopathe, étiopathe, diététicien, pédicure-podologue, tabacologue, psychomotricien, psychologue, ergothérapeute Dans la limite de 25 € par séance	-	-	35 € / bénéficiaire et par année d'adhésion	35 € / bénéficiaire et par année d'adhésion	55 € / bénéficiaire et par année d'adhésion	75 € / bénéficiaire et par année d'adhésion
	L'ASSISTAN	ICE AVEC FILA	SSISTANCE	-		
<b>L'aide aux aidants :</b> Bilan global de la situation pour l'aidant et son proche parent aidé en tenant compte du contexte et des conditions de vie, de l'entourage, des ressources financières, etc.	Bilan 360°: Information de l'aidant dans les thématiques liées à la dépendance telles que l'habitat, la formation, la prévention santé, l'organisation de la vie au domicile, la coordinatio le droit au répit					

	Formule 2	Formule 3	Formule 3 Renforcée	Formule 4	Formule 5	Formule 6
	OPTIQUE A	AVEC GROUPE	PRÉVOIR	-	-	
Un équipement de deux verres de classe A + Monture de classe A			Rembourser	nent intégral		
Une monture de classe B avec 2 verres simples	100 €	100 €	150 €	150 €	200 €	250 €
Une monture de classe B avec au moins 1 verre complexe ou très complexe	200€	200€	250 €	250 €	300€	350 €
Lentilles remboursées par la Sécurité sociale	100 %					
Forfait lentilles non remboursées par la Sécurité sociale	50 € / an	50 € / an	50 € / an	50 € / an	75 € / an	75 € / an
Chirurgie réfractive	100 € / œil					

Contrat imaginé par Zenioo, géré par Génération et assuré par Groupe Prévoir



	Formule 2	Formule 3	Formule 3 Renforcée	Formule 4	Formule 5	Formule 6
DENTAIRE <sup>(2)</sup> AVEC GROUPE PRÉVOIR						
Soins dentaires, prophylaxie, parodontologie, prévention remboursés par la Sécurité sociale	125 %	125 %	150 %	150 %	175 %	200 %
Soins « 100 % Santé » remboursés par la Sécurité sociale		Remboursement intégral				
Plafond incluant tous les dépassements sur les actes prothétiques y compris inlay- onlay <sup>(3)</sup>	800€	800€	1 000 €	1 000 €	1 200 €	1 400 €
Inlays-onlays remboursés par la Sécurité sociale hors cadre du panier de soins 100 % Santé * et entrant donc dans le champ des paniers honoraires modérés ou libres	125 %	125 %	150 %	150 %	175 %	200 %
Actes prothétiques et inlays-cores entrant dans le cadre du panier de soins 100 % Santé	Remboursement intégral					
Actes prothétiques hors cadre du panier de soins 100 % Santé et entrant donc dans le champ des paniers honoraires modérés ou libres						
→ En 1ère année	150 %	150 %	200 %	200 %	250 %	275 %
→ En 2 <sup>ème</sup> année	160 %	160 %	210 %	210 %	260 %	285 %
→ En 3ème année et +	175 %	175 %	225 %	225 %	275 %	300 %
Orthodontie prise en charge par la Sécurité sociale	100 %					
Implantologie, orthodontie, prothèses, parodontologie non remboursés par la Sécurité sociale	50 € / an	50 € / an	100 € / an	100 € / an	150 € / an	200 € / an

	Formule 2	Formule 3	Formule 3 Renforcée	Formule 4	Formule 5	Formule 6
AIDES AUDITIVES AVEC GROUPE PRÉVOIR						
Équipements 100 % Santé <sup>(6)</sup>	Remboursement intégral					
Aides auditives remboursés par la Sécurité sociale hors panier de soins 100 % Santé (appareil de classe 2 à prix libre)	100 %					

SERVICES					
Assistance	Oui				
Tiers-payant Génération	Oui				

Contrat imaginé par Zenioo, géré par Génération et assuré par Groupe Prévoir



BRSS : Base de Remboursement de la sécurité sociale.

Panier de soins modérés : Pour le dentaire, des prix limites de vente sont applicables. Ils sont fixés par voie règlementaires.

Panier de soins libre: Pour le dentaire, possibilité de choisir librement les techniques et matériaux les plus sophistiqués sans que le dentiste ne soit obligé de respecter des prix limites de vente. Pas d'obligation d'une prise en charge intégrale. Remboursement sur la base du tarif de la sécurité sociale et du niveau de prestations prévu au contrat. Possible reste à charge élevé suivant le niveau de couverture.

- (1) Le poste Hospitalisation est limité à 100 % BRSS pendant 1 mois sauf en cas de reprise à la concurrence avec des garanties équivalentes ou supérieures.
- (2) Le poste Dentaire est limité au ticket modérateur et aux équipements 100 % Santé pendant 1 mois.
- (3) Plafond de remboursement sur l'ensemble du poste dentaire hors soins, incluant les montants remboursés dans le panier 100 % Santé. Au-delà, la prise en charge est limitée au ticket modérateur et aux équipements 100 % Santé.